

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence  
Histoire

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention de licence *Histoire* de l'Université de Poitiers est une formation destinée à donner aux étudiants une solide culture générale axée sur la discipline historique, à former leur esprit critique, à améliorer leurs capacités de raisonnement, à développer leurs capacités d'analyse et de synthèse, et à leur fournir des instruments et des méthodes pour améliorer l'argumentation écrite et orale. Elle entend apporter une première initiation à la recherche.

Les débouchés qu'elle vise sont principalement les carrières de l'enseignement, les métiers liés au secteur culturel, du patrimoine, de l'information et de la communication dans les domaines du public et du privé. La poursuite d'études en master est recommandée.

Cette licence assure également des bases solides dans d'autres disciplines en sciences humaines et comporte des enseignements en langues et en technologies de l'information et de la communication. Une réorientation en cours de licence est possible.

La licence *Histoire* est structurée en trois parcours qui débutent plus ou moins tôt selon les parcours : un parcours *Mineure* (au choix parmi huit disciplines de sciences humaines et sociales), un parcours *Histoire renforcement* (au choix parmi Histoire ; Sciences politiques et Sociologie/histoire) et un parcours *Préprofessionnalisation* (au choix parmi Presse et communication ; Métiers de l'enseignement et de la formation ; Métiers de la culture et du patrimoine ; Métiers du travail social, de la santé et du paramédical).

L'enseignement est implanté à Poitiers, en centre-ville et sur le campus.

## Analyse

### Objectifs

La formation est riche, tant par l'acquisition des connaissances attendues pour tout étudiant d'histoire (les quatre grandes périodes historiques sont enseignées chaque année) que par l'enseignement dès la première année de disciplines complémentaires indispensables à la compréhension des phénomènes historiques (géographie, histoire de l'art, sociologie, et lettres). La liste des objectifs est cohérente et clairement établie. Toutefois, les outils numériques ne sont pas intégrés aux disciplines académiques et sont enseignés à part. Or, le numérique devrait être conçu comme un instrument au service de l'ensemble des enseignements.

Les compétences évaluées sont bien détaillées. Les débouchés présentés sont ceux attendus pour cette licence : métiers de l'enseignement et de la recherche, métiers de la documentation et des archives, métiers de la presse et de la communication, métiers du tourisme et du patrimoine, métiers de la fonction publique d'État et territoriale. L'absence de formations spécifiques pour le droit et pour les métiers du livre est cependant déplorée par l'équipe pédagogique.

<b>Organisation</b>
<p>Les étudiants qui s'inscrivent en licence d'<i>Histoire</i> suivent un tronc commun d'histoire composé de trois unités d'enseignement (UE) par semestre et d'une UE d'outils. Le choix de la cinquième et dernière UE semestrielle donne ensuite la « couleur » au parcours de l'étudiant. Il s'agit alors soit d'un renforcement disciplinaire du semestre 3 au semestre 6 (parcours <i>Histoire renforcement</i>), soit d'une discipline au choix parmi huit possibles en sciences humaines et sociales du semestre 1 au semestre 5 (parcours <i>Mineure</i>), soit d'une préprofessionnalisation dans une des quatre voies possibles à partir du semestre 4 (parcours <i>Préprofessionnalisation</i>).</p> <p>L'organisation des enseignements est progressive et permet aux étudiants de choisir une spécialité. Pour les étudiants souhaitant passer un concours de l'enseignement secondaire, la formation en géographie, proposée en deuxième discipline de L1 puis dans le parcours <i>Mineure</i> à partir du semestre 3, est réellement insuffisante. Néanmoins, les parcours de préprofessionnalisation sortent de la dualité enseignement ou documentation. La convention signée avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris facilite la poursuite d'études dans cet établissement à l'issue de la troisième année de licence (L3).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence d'<i>Histoire</i> de l'Université de Poitiers est en concurrence avec d'autres licences identiques ou proches notamment celles de Tours, Limoges, La Rochelle et Orléans. Elle est adossée à de solides structures de recherche locales : trois laboratoires de recherche dont une unité mixte de recherche (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CESCO, UMR 7302) et deux équipes d'accueil (Hellénisation et romanisation dans le monde antique - HERMA, EA 3811 ; Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie - CRIHAM, EA 4270) ; ainsi que deux écoles doctorales (ED) : Lettre, pensée, arts et histoire (ED 525) ; Sociétés et organisation (ED 526).</p> <p>Deux conventions ont été signées avec des classes préparatoires locales permettant des passerelles pour les étudiants de ces classes vers la L3. Neufs partenariats existent, correspondant aux possibilités de préprofessionnalisation, ce qui ne paraît pas très important pour six voies possibles. Les principaux partenariats concernent les institutions culturelles et patrimoniales de Poitiers, les établissements scolaires de l'Académie de Poitiers et l'entreprise journalistique <i>La Nouvelle République / Centre Presse</i>. Les liens établis à l'international sont faibles, en dehors des échanges Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>).</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>En 2015-2016, l'équipe pédagogique comprenait vingt-trois enseignants-chercheurs (professeurs des universités et maîtres de conférences), cinq attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et trois docteurs vacataires. Un journaliste intervient à hauteur de 24 heures pour la préprofessionnalisation en presse. Rien n'est précisé concernant les autres voies préprofessionnalisantes. On ignore notamment s'il s'agit d'enseignants-chercheurs ou de professionnels qui assurent ces enseignements de préprofessionnalisation. Les intervenants extérieurs mentionnés semblent peu nombreux, ce qui mérite réflexion en regard de l'objectif de préprofessionnalisation affiché.</p> <p>L'encadrement des étudiants est solide avec des compétences disciplinaires variées et un équilibre entre les sections 21 et 22 du Conseil National des Universités (section 21 : <i>Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art ; section 22 : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique</i>). L'équipe pédagogique se réunit au rythme d'au moins une réunion par trimestre, ce qui est convenable puisque s'y ajoute désormais la réunion du conseil de perfectionnement pour améliorer la coordination pédagogique.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs de première année de licence (L1) de 2011 à 2015 tendent à augmenter avec une moyenne de 136 inscrits et une hausse d'environ un tiers des effectifs entre 2011-2012 et 2015-2016, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. Le nombre d'inscrits en L3 reste élevé, 80 en moyenne sur la période 2011-2015. Nous ne savons pas si ce nombre d'inscrits correspond aux passages de la deuxième à la troisième année de licence (L2-L3) ou s'il est alimenté par des flux extérieurs entrants.</p> <p>Le taux de réussite en L1, évalué à deux tiers environ, s'entend une fois éliminés les étudiants « défailants » qui représentent environ un tiers des effectifs inscrits : un des objectifs des dispositifs d'encadrement pédagogique et de remédiation devrait être de limiter ce phénomène de décrochage rapide. Les taux de réussite en L2 et L3 sont compris entre 80 et 85 %. La licence d'<i>Histoire</i> est structurée pour une poursuite d'études en master, ce qui est logique pour une formation générale et correspond à environ 80 % des choix des étudiants selon les enquêtes locales.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche dans la formation de licence d'<i>Histoire</i> est logiquement limitée et se traduit surtout par une</p>

<p>sensibilisation assurée par les enseignants-chercheurs qui représentent la grande majorité des intervenants. L'existence d'un enseignement d'initiation à la recherche en L3 est cependant un point très positif pour préparer les étudiants à une poursuite d'études en master, non seulement pour ceux qui souhaitent rédiger un mémoire de recherche mais aussi pour les futurs enseignants qui bénéficient de l'acquisition d'une méthodologie pour la critique d'un corpus de sources original. L'équipe pédagogique, composée en grande majorité d'enseignants-chercheurs, souhaite un approfondissement des liens de la formation d'<i>Histoire</i> avec le domaine de la recherche, en incitant les étudiants à participer à des colloques et journées d'études. Cela peut en effet permettre une prise de conscience améliorée de la façon dont se construit la connaissance historique. Les étudiants de L3 sont invités à participer à quelques journées d'études organisées par un des trois laboratoires de recherche en histoire (CESCM, CRIHAM, HERMA).</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La nécessité de préparer les étudiants à un projet professionnel est prise en compte au cours du cursus. Elle se traduit par l'existence de dispositifs d'accompagnement dans le cadre de l'unité de formation et de recherche Sciences humaines et arts (UFR SHA), et ne sont donc pas spécifiques à la licence d'<i>Histoire</i> : Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) ; parcours Conseil orientation projet (CoOP) rendu obligatoire en semestres 4 et 6. À cela s'ajoutent de façon plus spécifique un forum des métiers annuel proposé par le département d'Histoire ainsi que la possibilité d'effectuer un stage ou projet tutoré en L3. L'absence de stage obligatoire est un point faible. Les étudiants ont beaucoup à apprendre par une immersion directe dans le milieu professionnel. Les parcours de préprofessionnalisation et des unités d'enseignement libres préparent aux métiers de l'enseignement, du journalisme et de la communication, de la culture et du patrimoine, avec des points faibles dont a conscience l'équipe pédagogique pour la préparation aux métiers du livre et aux métiers de l'administration. L'absence d'enseignement en droit est partiellement palliée par des cours en sciences politiques, auxquels s'ajoutent des cours de sociologie.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>La formation répond aux obligations légales en matière de stage avec la possibilité pour les étudiants d'effectuer un ou plusieurs stages au cours du cursus, selon le parcours choisi. L'encadrement est assuré par un enseignant-référent et donne lieu à un rapport mais sans soutenance, ce qui serait pourtant intéressant pour la formation des étudiants. Des crédits sont octroyés (ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>). En théorie, les étudiants peuvent faire un stage chaque semestre mais aucun chiffre ne permet de corroborer l'information. Il n'existe pas de projets tutorés avant la L3.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place de l'international</b></p>
<p>Les relations avec l'étranger s'effectuent principalement par le biais des échanges Erasmus. Il existe 35 conventions Erasmus + ou bilatérales avec des universités européennes et des accords avec le CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Entre 2012 et 2016, ces accords ont permis l'accueil de 63 étudiants étrangers et une formation à l'étranger pour 66 étudiants du département d'Histoire de l'Université de Poitiers. Cela représente environ un cinquième des effectifs de L3, ce qui permet une bonne ouverture sur le monde actuel. En dehors des enseignements spécifiques de langue (une unité d'enseignement [UE] par semestre au nombre de crédits faible, soit trois ECTS), aucun cours n'est donné en langue étrangère. Les langues étrangères sont souvent couplées à un autre enseignement dans la même UE, notamment avec les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette structuration n'est pas favorable à un approfondissement poussé de la maîtrise d'une langue étrangère, pourtant de plus en plus utile dans le contexte socio-économique actuel.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Le département d'Histoire a mis en place des liens avec les lycées de l'Académie de Poitiers afin de permettre une meilleure information sur le contenu et les modalités de la formation et de faciliter les choix d'orientation des étudiants dans le cadre du dispositif d'admission post-bac (APB). Les dispositifs sont classiques : journée portes ouvertes, participation à des salons, à des journées d'orientation dans des lycées, accueil de classes de lycée pour des demi-journées. En L1, le suivi des étudiants est assuré par des outils méthodologiques, par l'existence d'un tutorat étudiant et par des actions spécifiques des enseignants (permanences, séances de conseils pratiques, <i>etc.</i>). Les modalités du tutorat mériteraient d'être précisées : on ignore notamment combien de tuteurs interviennent chaque année et combien d'étudiants bénéficient de ce dispositif. En fin de premier semestre, des passerelles entrantes et sortantes sont privilégiées avec les licences <i>Géographie et aménagement</i>, <i>Histoire de l'art et archéologie</i> et <i>Lettres</i> (ce que facilitent les enseignements obligatoires dans une discipline mineure en L1). Toutefois, aucun chiffre n'est fourni.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Des efforts récents ont été faits par l'Université de Poitiers pour améliorer la pédagogie, avec des Assises de la pédagogie qui se sont tenues en juin 2014 et la création du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) en septembre 2014. Il serait souhaitable que le département d'Histoire précise la façon dont il utilise ces nouveaux outils.</p> <p>L'enseignement d'histoire s'effectue sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Certains cours magistraux, dès la L1, ne sont pas accompagnés de TD, ce qui est de nature à limiter l'efficacité de la formation. L'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques est encore marginal en dehors du module de TIC en L2 et L3 (12 heures par semestre). Il serait souhaitable que les étudiants puissent évoluer dans un environnement numérique plus avancé.</p> <p>La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas détaillée dans le dossier qui mentionne seulement l'existence d'un jury annuel. Elle existe dans le cadre du champ de formation <i>Sciences humaines, lettres, langues et arts</i> mais rien ne permet de connaître l'usage qui en est fait en histoire (nombre et fréquence des dossiers de VAE traités).</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants s'effectue dans le cadre du contrôle continu et d'examens terminaux de fin de semestre, avec une session de rattrapage. La semestrialisation est effective avec l'octroi de trois à neuf ECTS par UE (cinq UE par semestre). Les examens terminaux comptent pour plus de la moitié du résultat final (proportion variable selon les UE). Néanmoins, en dehors des exposés, l'oral est sous-représenté dans les modes d'évaluation.</p> <p>Dès le début de l'année universitaire, les étudiants sont bien informés par différents canaux des modalités de contrôle des connaissances. La pratique de trois notes au moins par UE de licence permet une évaluation régulière des étudiants. Les trois jurys annuels sont organisés dans le cadre de l'UFR SHA et réunissent toutes les mentions. L'absence de jury par mention limite l'harmonisation des évaluations, notamment la possibilité de compensation entre les UE.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences transversales attendues montrent un objectif de culture générale, de structuration de l'information et de maîtrise des outils de communication qui correspondent aux attentes d'une formation en sciences humaines et sociales (compétences scientifiques, organisationnelles et relationnelles). Le supplément au diplôme est clair et précis : il remplit sa fonction.</p> <p>Toutefois, si l'approche et l'évaluation par compétences font partie des objectifs de l'Université de Poitiers avec l'appui du CRIIP, qui semble proposer une aide pour le montage du dossier dans le cadre de la prochaine accréditation, elles sont encore très peu développées en licence d'<i>Histoire</i>. Il n'existe pas de portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). C'est donc un aspect majeur de la réflexion qui doit encore être menée. Le département d'Histoire devrait veiller à ce que les habitudes de travail évoluent en fonction des besoins des étudiants.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est assuré par le Service des études, de l'évaluation et du pilotage de l'Université de Poitiers, avec des données régulièrement collectées. Le département d'Histoire n'a donc pas de méthodologie propre, ce qui est normal.</p> <p>Le nombre de réponses aux enquêtes sur le devenir des étudiants après six et 30 mois est significatif puisque se situant au-dessus des quatre cinquièmes des diplômés. Les enquêtes annuelles montrent une très bonne intégration en master.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'évaluation de la formation par les étudiants s'appuie sur un questionnaire comportant un tronc commun et des questions spécifiques sur la formation suivie. La finesse du questionnaire ne permet pas de descendre à l'échelon des UE et reste donc un outil très global. Les résultats des enquêtes ne sont significatifs que pour 2012-2013 et 2015-2016 et ne concernent que la L1. Ils montrent un taux de satisfaction convenable ou élevé sur le contenu de la formation avec un point faible : l'information sur les possibilités d'étudier à l'étranger. Au sein de l'UFR SHA, une commission d'évaluation des enseignements permet un pilotage plus fin des UE. Les résultats sont ensuite traités en réunion de département pour équilibrer les contenus et les évaluations des enseignements, ce qui est très positif.</p> <p>La création du conseil de perfectionnement est récente (première et unique réunion en 2016 avant la procédure d'évaluation externe). Ce conseil doit se réunir une fois par an et rassemble des enseignants-chercheurs du département (25), des intervenants extérieurs (six) et des représentants étudiants (trois). Il n'est pas encore possible de mesurer les effets de cette création.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une solide formation en histoire et la possibilité pour les étudiants de découvrir d'autres disciplines des sciences humaines et sociales dès la première année de licence.
- Bonne organisation et bonne progressivité de la maquette des enseignements.
- Une capacité d'autoévaluation relativement pertinente dans le dossier.
- Une intégration dans le réseau Erasmus importante avec de bons flux entrants et sortants.
- Une attention constante à mettre en œuvre des enseignements et des parcours débouchant sur des poursuites d'études diversifiées et/ou des débouchés professionnels adaptés.

### Points faibles :

- Un déséquilibre entre tronc commun et parcours *Mineure*, notamment pour les étudiants visant le concours de l'enseignement dans le secondaire et l'absence de formation en droit, y compris dans le parcours *Sciences politiques*.
- L'absence de stage obligatoire en troisième année pour l'ensemble des étudiants.
- Une approche par compétences encore peu structurée.
- La place marginale du numérique dans l'enseignement.
- Une formation en langues étrangères insuffisamment développée.

### Avis global et recommandations :

La mention *Histoire* est bien insérée dans le champ *Sciences humaines, lettres, langues et arts*. Elle en constitue même un des principaux piliers par son nombre d'étudiants et la nature des enseignements donnés. Les liens tissés avec d'autres disciplines du champ sont importants : géographie, histoire de l'art, lettres et langues. C'est une formation de bon niveau qui s'est adaptée aux évolutions de l'environnement professionnel.

L'équipe pédagogique devrait poursuivre les efforts d'adaptation, notamment en augmentant les partenariats pour diversifier les intervenants dans les parcours de préprofessionnalisation et en développant l'usage du numérique dans l'enseignement de l'histoire. Elle devrait aussi renforcer l'enseignement de la géographie et envisager la création d'un enseignement de droit pour améliorer les poursuites d'études dans deux secteurs majeurs (enseignement et préparation aux concours de la fonction publique). L'approfondissement de l'enseignement des langues étrangères serait également un atout.

# Observations de l'établissement



Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013591 - licence « histoire ».

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les observations relatives au rapport d'évaluation HCERES de la licence « histoire ».

L'équipe pédagogique de la licence d'Histoire souscrit aux observations du comité d'évaluation du HCERES. Elle remercie celui-ci d'avoir reconnu son cursus comme une « solide formation » ayant une « bonne organisation et [...] progressivité » et offrant « des débouchés professionnels adaptés » et d'être ouvert sur l'international. Mais elle aussi consciente de certains de ses points faibles et entend tout faire pour améliorer ses enseignements. C'est pourquoi elle a déjà prévu et acté dans sa prochaine offre de formation les éléments suivants : 1°) le renforcement des enseignements de géographie avec la création d'un parcours bi-disciplinaire Histoire-Géographie. 2°) la mise en place d'un portail de droit en L1, qui pourrait se poursuivre en L2 et L3 par le parcours Sciences Politiques. 3°) une plus grande place du numérique, avec l'instauration d'au moins 300 heures d'enseignement de nouvelles pédagogie (sur les 1500 heures totales d'enseignements), ainsi que l'établissement de plusieurs enseignements ayant une approche et une évaluation par compétences. 4°) un effort substantiel sur les enseignements de langues vivantes, avec la mise en place de groupes de niveau en L1 et L2 et l'instauration de cours disciplinaires en langues étrangères en L3.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval